

Lycée de la Mer Paul Bousquet

Le Directeur



Programme de la formation

BREVET D'APTITUDE À LA CONDUITE DE PETITS NAVIRES

En conformité avec l'annexe IV de l'arrêté du 28 décembre 2017 relatif à la délivrance du brevet d'aptitude à la conduite de petits navires

(Durée : 107 h)

FORMATION MODULAIRE		
Matières	Cours	Pratique
Module P1-0 (Navigation au niveau de direction)		
Navigation	20h00	8h00
Météorologie	4h00	-
Règles de barre, balisage, signaux	12h00	-
Manœuvre (portuaire et navigation)	4h00	8h00
<i>Total module P1-0</i>	56h00	
Module P3-0 (Entretien et réparation au niveau de direction)		
Entretien et réparation	08h00	08h00
<i>Total module P3-X</i>	16h00	
Module NP-0 (Réglementation Nationale)		
Réglementation et activités professionnelles de la bande littorale	08h00	-
<i>Total module RN</i>	08h00	
TOTAL FORMATION MODULAIRE « B.A.C.P.N. » HORS FORMATION SPÉCIFIQUE		80h00
FORMATION SPÉCIFIQUE		
Formation sécurité pour les personnels embarqués sur des navires de moins de 12 mètres	27h00	
Total formation spécifique	27h00	
TOTAL FORMATION « BACPN »	107h00	